



Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP) Stratégie de communication



Juillet 2011

TABLE DES MATIÈRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
1. Introduction	4
1.1 Contexte général	4
1.2. Objectifs de la stratégie de communication	4
1.3 Méthodologie	5
3. Éléments de la stratégie de communication	6
3.1 Typologie des groupes cibles à atteindre par la stratégie de communication	6
3.2 Résultats attendus de la stratégie de communication par rapport à chaque acteur .	8
3.3 Outils de communication selon les besoins et les types de groupe cible ;.....	12
3.3.1 Proposition d’outils pour la réalisation des produits.....	13
3.3.2 Proposition de méthodologie pour l’application des outils proposés.....	16
4. Plan de communication	20
4.1 Plan général	20
4.2 Mode de financement	22
4.3 Plan prioritaire.....	22
5. Proposition pour le renforcement des capacités de la DGNR	28
6. Conclusion.....	28
Annexe :.....	29
Termes de référence	29

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AHA	Aménagement Hydro-Agricole
AOPP	Association des Organisations Professionnelles Paysannes
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
AR	Assemblée Régionale
BPOR	Budget Programme par Objectif Régional
CC	Conseil de Cercle
CNOP	Conseil National des Organisations Paysannes
CoC	Conseil Communal
CPS/SDR	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural.
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CROCSAD	Comités Régionaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CRRA	Centres Régionaux de Recherche Agronomique
CSCR	Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
CT	Collectivité Territoriale
DEF	Diplôme d'Études Fondamentales
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNEF	Direction Nationale des Eaux et Forêts.
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances.
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRACPN	Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DREF	Direction Régionale des Eaux et Forêts
DRGR	Direction Régionale du Génie Rural
DRHE	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Énergie
EA	Entreprise Agricole
EAF	Entreprise Agricole Familiale
GIZ	Coopération Internationale Allemande
IER	Institut d'Économie Rurale
IP	Irrigation de Proximité
MA	Ministère de l'Agriculture
MEA	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
MEE	Ministère de l'Énergie et de l'Eau
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
ORTM	Office de Radio Télévision du Mali
OSC	Organisation de la Société Civile
PASSIP	Programme d'Appui au Sous-secteur de l'Irrigation de Proximité
PDSEC	Plan de Développement Social Économique et Culturel
PNIP	Programme National d'Irrigation de Proximité
PO	Plan d'Opération
SET	Services Étatiques Techniques

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte général

L'agriculture occupe une large proportion de la population active du Mali et contribue pour une grande part au produit intérieur brut du pays soit 36 % en 2009. Les produits de l'agriculture vivrière sont principalement destinés à l'autoconsommation et ne sont commercialisés qu'à hauteur de 20 %. Les populations rurales sont fortement sensibles aux pénuries alimentaires à cause de la faiblesse des productions attribuable en partie à l'insuffisance des précipitations et leur irrégularité ainsi qu'à une baisse de la pluviosité. Cet état de fait a considérablement contribué à accroître la pauvreté des populations.

Des études réalisées dans le cadre de la révision du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) ont révélé que « la faible utilisation des eaux de surface et la faible diversification de la production sont des contraintes majeures. L'accroissement durable des revenus agricoles est, par conséquent, fondamental pour la réduction de la pauvreté au Mali »¹. Ainsi, l'Irrigation de Proximité (IP) est promue par le Gouvernement malien afin de réaliser les principaux objectifs de réduction de la pauvreté et pour créer de l'emploi. Ce choix d'orientation est également justifié par la volonté politique de « mettre en valeur de manière durable, l'important potentiel d'AHA disponible afin de répondre aux nombreuses sollicitations formulées par les acteurs à la base »².

Cette volonté politique s'est concrétisée par l'élaboration d'un Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP) dont l'objectif global a été formulé comme suit : « *la population rurale des zones de l'IP du Mali utilise le potentiel économique de l'irrigation de proximité pour une augmentation des revenus par une agriculture productive et durable* ».

Pour atteindre cet objectif, trois objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir :

- réaliser des AHA fonctionnels en réponse à la demande motivée des populations cibles ;
- assurer la mise en valeur durable de l'AHA et promouvoir la valorisation des produits issus de l'IP ;
- augmenter l'efficacité administrative et technique à travers un cadre de référence cohérent, harmonisé et fonctionnel pour une meilleure coordination des interventions dans le sous-secteur de l'IP.

Ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec la participation active de l'ensemble des acteurs identifiés et inscrits dans le document du PNIP. Cela ne sera possible qu'avec une bonne communication en direction de l'ensemble des acteurs à tous les niveaux afin d'obtenir leur engagement dans la mise en œuvre du programme. Cette communication se fera à travers des activités d'information et de sensibilisation des populations cibles et des acteurs intermédiaires sur la stratégie d'intervention du PNIP.

1.2. Objectifs de la stratégie de communication

Le principal changement positif attendu par rapport à l'atteinte des objectifs du PNIP, à la suite de la mise en œuvre de la stratégie de communication, est « le déclenchement du processus de planification et de mise en œuvre des futures interventions dans l'irrigation de proximité stimulé par des demandes motivées à la base ».

D'une manière spécifique, la stratégie de communication permet de mettre à la disposition des acteurs de pilotage du PNIP les produits suivants :

¹ Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP) – page 7 – décembre 2010.

² Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP) – page 19 - décembre 2010.

- la typologie des groupes cibles à atteindre par la stratégie de communication ;
- les besoins d'informations des acteurs ainsi que les modifications de comportements et d'attitudes des acteurs ciblés attendus pour l'atteinte des objectifs du PNIP ;
- les rôles de chaque acteur dans la mise en œuvre efficiente de la stratégie de communication spécifique à chaque groupe cible ;
- les mesures et les outils appropriés pour assurer une information de qualité et provoquer par la même occasion les modifications de comportements et d'attitudes attendus des acteurs ;
- le coût de la mise en œuvre de la stratégie de communication pour chaque groupe cible ;
- un plan de communication prioritaire à mettre en œuvre sur la période 2011-2012.

1.3 Méthodologie

Le document du Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP)³ a servi de référence pour l'analyse des besoins de communication. Une analyse de contenu de ce document a permis :

- de comprendre les objectifs du PNIP ainsi que les principaux produits attendus ;
- d'identifier les groupes cibles ;
- de connaître les intérêts et attentes du PNIP par rapport à chaque groupe-cible ;
- d'identifier les besoins de communication par rapport aux intérêts et attentes analysés.

Le document de stratégie de communication pour le Programme d'Appui au Sous- Secteur de l'Irrigation de Proximité (PASSIP) a été également exploité afin de comprendre des éléments essentiels pour l'élaboration d'une stratégie cohérente et efficace à savoir :

- l'analyse des principales expériences en matière de conception et de mise en œuvre de stratégies de communication dans le secteur du développement rural par différents acteurs (ministère chargé de l'agriculture, organisations professionnelles agricoles, etc.) ;
- les axes stratégiques ainsi que les instruments proposés dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication du PASSIP.

Les résultats de ces analyses ainsi que les principales informations collectées⁴, lors de l'étude pour l'élaboration de la stratégie de communication du PASSIP, ont été utilisés pour développer une proposition de stratégie auprès des structures et organisations concernées.

Un document provisoire a été adressé à l'équipe du PASSIP qui a réagi dans le sens de la précision des aspects abordés et de la facilité d'opérationnalisation de la proposition faite. Un document final a été rédigé en intégrant les observations et suggestions faites par l'équipe du PASSIP.

³ Version de décembre 2010.

⁴ (i) Forces et faiblesses ; potentiel par rapport à l'accès à l'information, (ii) les synergies entre les groupes cibles, (iii) l'analyse des canaux supports par types d'acteur et (iv) propositions pour la stratégie de communication.

3. ÉLÉMENTS DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

La stratégie de communication du PNIP doit permettre de communiquer avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'obtenir leur engagement dans sa mise en œuvre à travers des activités d'information et de sensibilisation sur les enjeux, les opportunités et les bonnes pratiques dans le sous-secteur de l'irrigation de proximité.

Dans le but de mieux cibler les activités d'information et de sensibilisation, la typologie suivante a été réalisée sur la base de l'analyse du document du PNIP.

3.1 Typologie des groupes cibles à atteindre par la stratégie de communication

Les groupes cibles de la stratégie de communication sont les acteurs ciblés par le PNIP. L'engagement de chacun de ces groupes d'acteurs ciblés est essentiel pour le processus de mise en œuvre du PNIP.

Sur la base de l'analyse du document du PNIP, la typologie suivante a été faite :

Les structures centrales et déconcentrées aux niveaux national et local :

Il s'agit des autorités administratives et des structures techniques au niveau national, régional et local qui sont compétentes pour contribuer à la promotion de l'irrigation de proximité. Il s'agit entre autres de :

- Ministère de l'administration territoriale et des collectivités décentralisées et ses structures déconcentrées :
 - * Direction nationale de l'administration territoriale et des collectivités locales (DNATCL).
 - * Direction nationale de l'aménagement du territoire (DNAT)
 - Ministère de l'Agriculture (MA) et ses structures déconcentrées :
 - * Directions de l'Agriculture (DNA)
 - * Direction du Génie Rural (DNGR)
 - * Institut d'Économie Rurale (IER)
 - * Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR)
 - Ministères chargés de l'eau et de l'environnement à travers leurs directions nationales :
 - * Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH)
 - * Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN)
 - * Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF)
 - Services déconcentrés du ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales : Gouvernorats, préfectures, sous préfectures.
 - Services déconcentrés du ministère de l'agriculture : Directions Régionales du Génie Rural (DRGR), Directions Régionales de l'Agriculture (DRA), Centres Régionaux de Recherche Agronomique (CRRA), Services Étatiques Techniques (SET)
 - Services déconcentrés des ministères chargés de l'eau et de l'environnement : Directions Régionales de l'Hydraulique et de l'Énergie (DRHE), Directions Régionales des Eaux et Forêts (DREF), Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DRACPN).
- ✓ *Les organes d'orientation, de planification et de suivi des actions de développement aux niveaux régional et local :*

- Comités Régionaux et locaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD et CLOCSAD)
- Organes des Collectivités Territoriales : Assemblées Régionales (AR), les Conseils de Cercle et les Conseils Communaux
- ✓ *Les chambres consulaires aux niveaux national et régional :*
 - Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)
 - Chambres régionales d'Agriculture (CRA)
- ✓ *Les prestataires privés*
- ✓ *Les populations cibles et leurs organisations :*
 - Populations concernées (dans les villages)
 - Organisations paysannes au niveau village et commune
 - Organisations faitières des associations / groupements paysans aux niveaux communal, régional et national (CNOP, AOPP... et leurs représentations locales).

3.2 Résultats attendus de la stratégie de communication par rapport à chaque acteur

Pour assurer l'atteinte des objectifs du PNIP, chacun des types d'acteurs cités ci-dessus doit jouer pleinement son rôle. Pour cela, ils doivent être mobilisés en rapport avec leurs rôles.

Types d'acteurs	Rôles dans la mise en œuvre du PNIP	Ce que la stratégie de communication doit fournir aux acteurs en termes de connaissances / informations
Structures centrales assurant la tutelle des collectivités territoriales (MATCL, DNCT, DNI, DNAT)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de conformité des actes des collectivités rattachées: - Conformité juridique - Conformité administrative - Conformité avec le schéma d'aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Bonnes pratiques dans le secteur de l'IP - Résultats (bénéfices directs) de la mise en œuvre du PNIP à l'échelle nationale - Modalités de financement du PNIP -
Structures déconcentrée assurant la tutelle des collectivités territoriales (Gouvernorat, préfectures et sous préfectures)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de conformité des actes des collectivités rattachées : - Conformité juridique - Conformité administrative - Conformité avec les schémas d'aménagement régionaux et communaux - Garant des conventions inter- acteurs - Résolution des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Bonnes pratiques dans le secteur de l'IP - Résultats (bénéfices directs) de la mise en œuvre du PNIP à l'échelle nationale - Modalités de financement du PNIP - Mécanisme de gestion de la demande AHA - Programmation des investissements aux niveaux local et régional
Structures centrales au niveau national (MA, DNGR, DNA, IER, CPS/SDR, DNH, DNEF, DNACPN)	<ul style="list-style-type: none"> - Conception et suivi de la mise en œuvre des stratégies, programmes et projets d'investissement dans le domaine des AHA - Programmation financière du PNIP - Coordination de la mise en œuvre du PNIP - Suivi du sous-secteur de l'IP - Mobilisation des ressources - Planification 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Bonnes pratiques dans le secteur de l'IP - Résultats (bénéfices directs) de la mise en œuvre du PNIP à l'échelle nationale - Modalités de financement du PNIP - Mécanisme de suivi – évaluation du PNIP - Mécanisme de capitalisation des bonnes pratiques de l'IP
Structures déconcentrées au niveau régional	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation financière du PNIP (BPOR) - Coordination de la mise en œuvre du PNIP au niveau régional 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Bonnes pratiques dans le secteur de l'IP

Types d'acteurs	Rôles dans la mise en œuvre du PNIP	Ce que la stratégie de communication doit fournir aux acteurs en termes de connaissances / informations
(DRGR, DRA, CRRA, SET)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi du sous-secteur de l'IP au niveau régional - Planification 	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats (bénéfices directs) de la mise en œuvre du PNIP à l'échelle nationale - Modalités de financement du PNIP - Mécanisme de suivi – évaluation du PNIP - Mécanisme de capitalisation des bonnes pratiques de l'IP
Structures déconcentrées au niveau local (SLGR, SSA)	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de l'information sur le PNIP auprès des collectivités décentralisées et des populations bénéficiaires - Accompagnement des bénéficiaires (OPA, EAF, EA et CT) pour la formulation de demande d'AHA - Appui conseil aux OP pour la mise en valeur des AHA 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Maîtrise de la formulation de la demande AHA - Bonnes pratiques dans le secteur de l'IP - Maîtrise du guide sur l'appui conseil ; - Modalités de financement du PNIP
Chambres consulaires au niveau national (APCAM)	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la compilation et au suivi de bases de données - Appui à la structuration organisationnelle des acteurs - Facilitation de l'accès au financement, aux technologies, aux intrants et aux prestations de services 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Rôles différents acteurs - Bonnes pratiques dans le secteur de l'IP dans les zones agro-écologique du pays - Résultats (bénéfices directs de la mise en œuvre du PNIP) à l'échelle nationale - Informations sur le système d'appui-conseil préconisé - Modalités de financement du PNIP - Opportunités de financement de l'IP
Chambres consulaires au niveau régional (CRA)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et accompagnement des demandes d'AHA émanant des OPA, EAF, EA - Participation à la gestion des dossiers de réalisation des AHA au profit des OPA, EAF EA - Participation à la promotion des produits agricoles issus de l'IP - Appui à la structuration organisationnelle des acteurs - Facilitation de l'accès au financement, aux technologies, aux intrants et aux prestations de services 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Opportunités d'investissement dans différentes localités dans la région - Procédure de formulation des demandes - Informations sur le système d'appui-conseil préconisé - Bonnes pratiques d'IP adaptées à chaque zone de chaque région - Résultats (bénéfices directs de la mise en œuvre du PNIP) à l'échelle régionale - Modalités de financement du PNIP
Organe d'orientation,	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation de la liste prioritaire des AHA à 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie

Types d'acteurs	Rôles dans la mise en œuvre du PNIP	Ce que la stratégie de communication doit fournir aux acteurs en termes de connaissances / informations
de planification et de suivi des actions de développement aux niveaux régional (CROCSAD)	<ul style="list-style-type: none"> - programmer en tenant compte de l'équité et de la stratégie de développement économique de la région - Validation du Budget Programme par Objectif Régional (BPOR) - Suivi et coordination de l'exécution des différents programmes d'IP dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> - d'intervention du PNIP - Opportunités d'investissement dans la localité - Procédure de formulation des demandes ; - Modalités de financement du PNIP - Critères d'appréciation des demandes AHA
Organe de délibération , de planification et de suivi des actions de développement au niveau régional (CR)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la gestion des demandes d'AHA émanant des CT - Suivi de la gestion des dossiers de réalisation des AHA au profit des CT 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Opportunités d'investissement dans la région - Procédure de formulation des demandes - Résultats (bénéfices directs de la mise en œuvre du PNIP) à l'échelle régionale - Modalités de financement du PNIP
(Conseils communaux et de cercle) jouant le Organe d'orientation, de planification et de suivi des actions de développement au niveau local (CLOCSAD)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la transmission au niveau régional des demandes d'AHA inscrites dans les PDSEC (CC) - Suivi de la gestion de la réalisation des AHA - Suivi de la valorisation des AHA (CC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Opportunités d'investissement - Procédure de formulation des demandes - Modalités de financement du PNIP
Prestataires privés	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la réalisation des AHA - Appui à la valorisation des AHA 	<ul style="list-style-type: none"> - Opportunités d'investissement par localité - Procédure de passation des marchés pour la réalisation des investissements - Informations sur le système d'appui-conseil préconisé. - Bonnes pratiques dans le secteur de l'IP par zone agro-écologique
Collectivités Territoriales (Conseils Communaux, Conseils de Cercle, conseils Régionales)	<ul style="list-style-type: none"> - Inscription des projets d'IP des acteurs locaux dans le Plan de Développement Social Économique et Culturel (PDSEC) ou dans le Plan d'Opération (PO) des communes - Établissement de convention d'exploitation avec les exploitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Opportunités d'investissement par cercle et par commune - Procédure de formulation des demandes - Informations sur le système d'appui-conseil préconisé. - Bonnes pratiques dans le secteur de l'IP dans la zone ;

Types d'acteurs	Rôles dans la mise en œuvre du PNIP	Ce que la stratégie de communication doit fournir aux acteurs en termes de connaissances / informations
	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des fonds de l'appui budgétaire sectoriel - Maîtrise d'ouvrage de l'exécution des investissements 	<ul style="list-style-type: none"> - Les critères d'attribution du rôle de maître d'ouvrage en fonction du niveau de la collectivité (Conseils Communaux, Conseils de Cercle, conseils Régionales) en prenant en compte l'importance et de l'occupation territoriale de l'aménagement
Populations cibles et leurs organisations aux niveaux national, régional et local (CNOP, AOPP et ses représentations régionales et locales)	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation de demande d'AHA - Valorisation des AHA - Participation à la vulgarisation des bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Opportunités d'investissement dans le domaine de l'IP - Procédure de formulation des demandes - Informations sur le système d'appui-conseil préconisé. - Bonnes pratiques de l'IP adaptées à la zone. - Opportunités de financement des investissements.

N.B : Dans le document PNIP lui-même : il y'a une certaine confusion dans les rôles : entre DRGR et conseil communal: pour le rôle de maitre d'ouvrage. Ce rôle est en même temps dévolu aux conseils communaux et aux DRGR sans préciser la situation de délégation de pouvoir entre les deux structures. En outre, la même confusion existe par rapport aux bénéficiaires (OPA, EAF, EA) qui sont aussi considérés comme maitre d'ouvrage. En un mot il va falloir préciser entre ces différents acteurs qui délègue quoi à qui. **Qui est le vrai maitre d'ouvrage et il délègue quoi à qui.**

Ces connaissances / informations seront fournies aux acteurs à travers des activités de communication appropriées. Cela contribuera de façon significative à l'implication et l'engagement des acteurs à l'atteinte des objectifs du PNIP.

La coordination de la mise en œuvre de la stratégie de communication sera assurée par la cellule de communication de la DNGR qui a la responsabilité de la coordination des activités du PNIP. Son succès est assuré à travers le choix de systèmes et canaux de communication adaptés à chaque type de groupes cibles. L'équipe chargée de la communication à la DNGR sera renforcée (ressources humaines, renforcement de compétences techniques) pour une meilleure coordination de la mise en œuvre et un meilleur suivi. Un système de suivi sera mis en place (avec la définition d'indicateurs de résultats précis, accessibles et facilement mesurables) et sera utilisé par le comité de suivi pour le pilotage de la mise en œuvre du plan de communication.

3.3 Outils de communication selon les besoins et les types de groupe cible ;

La structure renforcée de la DNGR, chargée de la communication, sera responsable de la coordination de la mise en œuvre de la stratégie de communication. Elle aura recours aux services de communication des autres structures impliqués chaque fois que c'est nécessaire. Elle veillera à la cohérence des messages à transmettre.

Les messages clés du Programme National d'Irrigation de Proximité sont définis sur la base des produits attendus mentionnés dans le chapitre 3.2 du présent document.

Des mesures et outils, énumérés et décrits dans les lignes qui suivent, permettront au PNIP de disposer d'une communication adaptée et efficace. Ces mesures et outils seront précisées pour chaque type de groupe cible.

Ces propositions seront régulièrement mises à jour par l'équipe de communication de la DNGR sur la base des résultats du suivi de la stratégie.

Une charte de communication (document qui synthétise l'ensemble des principes qui seront appliqués dans la mise en œuvre de la stratégie de communication du programme) sera élaborée par l'équipe en charge de la coordination de l'exécution de la stratégie de communication avec l'appui de spécialistes (consultants). Elle contiendra :

- les messages qui feront l'objet de communication à chaque niveau ;
- les moyens appropriés pour la transmission des messages ;
- le concept visuel qui définit la possibilité d'utilisation de certaines images pour la communication (par exemple il ne sera pas autorisé de montrer des enfants qui travaillent dans les périmètres irrigués) ;
- et la collaboration extérieure (définition des règles de collaboration avec les agences de communication, consultants, etc.).

3.3.1 Proposition d'outils pour la réalisation des produits

Groupe cible	Ce que la stratégie doit fournir	Outils
Structures centrales au niveau national (MA, MEA, MEE, MATCL , DNGR, DNA, IER, CPS/SDR, DNH, DNEF, DNACPN, DNCT , DNAT)	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Modalités de financement du PNIP - Bonnes pratiques dans le secteur de l'IP - Résultats (bénéfices directs) de la mise en œuvre du PNIP à l'échelle nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 atelier de lancement du PNIP - Distribution d'un dépliant sur le PNIP en marge de l'atelier - Bulletin biannuel sur l'irrigation de proximité
Structures déconcentrées au niveau régional (gouvernorats , DRGR, DRA, CRRA, SET)	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Rôles différents acteurs - Informations sur le système d'appui-conseil préconisé à différents niveaux. - Bonnes pratiques adaptées à chaque zone de chaque région dans le secteur de l'IP - Résultats (bénéfices directs) de la mise en œuvre du PNIP à l'échelle nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 atelier de lancement du PNIP par région - Bulletin biannuel sur l'irrigation de proximité
Structures déconcentrées au niveau local (SLGR, SA, SSA etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Rôles différents acteurs - Informations sur le système d'appui-conseil préconisé à différents niveaux - Bonnes pratiques adaptées à chaque zone de chaque - Formulation de la demande AHA 	<ul style="list-style-type: none"> -Mission d'appui et d'information des structures régionales auprès des structures locales sur le rôle des différents acteurs -Mission d'information sur les bonnes pratiques adaptées effectuées par les structures régionales auprès des structures locales -Mission d'appui des structures régionales auprès des structures locales au début du PNIP pour les aider à remplir le formulaire demande AHA ;
Chambres consulaires au niveau national (APCAM)	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Rôles différents acteurs - Modalités de financement du PNIP - Opportunités de financement de l'IP - Informations sur le système d'appui-conseil préconisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de lancement national et distribution du dépliant du PNIP

Groupe cible	Ce que la stratégie doit fournir	Outils
	<ul style="list-style-type: none"> - Bonnes pratiques dans le secteur de l'IP dans les zones agro-écologiques du pays - Résultats (bénéfices directs de la mise en œuvre du PNIP) à l'échelle nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Bulletin biannuel sur l'irrigation de proximité
Chambres consulaires au niveau régional (CRA)	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de lancement régional et distribution du dépliant du PNIP
	<ul style="list-style-type: none"> - Opportunités d'investissement dans différentes localités dans la région - Procédure de formulation des demandes - Informations sur le système d'appui-conseil préconisé régionale - Bonnes pratiques d'IP adaptées à chaque zone de chaque région - Résultats (bénéfices directs de la mise en œuvre du PNIP) à l'échelle régionale 	<ul style="list-style-type: none"> - Publication de guides sur les opportunités d'investissement, les procédures de formulation des demandes et le système d'appui-conseil préconisé - Bulletin biannuel sur l'irrigation de proximité
Organe d'orientation, de planification et de suivi des actions de développement au niveau régional (CROCSAD)	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Opportunités d'investissement dans la localité - Procédure de formulation des demandes - Liste demandes AHA à approuver - Budget programme par objectif régional (BPOR) à approuver 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de lancement régional et distribution du dépliant du PNIP - Publication de guides sur les opportunités d'investissement, les procédures de demandes et le système d'appui préconisé - Mini atelier sur les critères de priorisation des demandes AHA et d'élaboration du BPOR
Organe d'orientation, de planification et de suivi des actions de développement au niveau régional (CR)	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Opportunités d'investissement dans la région - Procédure de formulation des demandes - Résultats (bénéfices directs de la mise en œuvre du PNIP) à l'échelle régionale - Modalités de financement du PNIP 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de lancement régional et distribution du dépliant du PNIP - Publication de guides sur les opportunités d'investissement, les procédures de demandes et le système d'appui préconisé
Organe d'orientation, de planification et de suivi des actions de développement au niveau local en principe (CLOCSAD) mais rôle	<ul style="list-style-type: none"> - Principes directeurs, champs d'application, objectifs et stratégie d'intervention du PNIP - Opportunités d'investissement - Procédure de formulation des 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'information en marge des conseils (CC et CoC) - Publication de guides sur les opportunités d'investissement

Groupe cible	Ce que la stratégie doit fournir	Outils
joué pour le moment par (CoC et CC)	demandes - Modalités de financement du PNIP	par cercle, les procédures de demandes et le système d'appui préconisé
Prestataires privés	- Procédure de passation des marchés pour la réalisation des investissements - Informations sur le système d'appui-conseil préconisé. - Opportunités d'investissement par localité - - Bonnes pratiques dans le secteur de l'IP par zone agro-	- Ateliers de lancement du PNIP (national et régionaux), rencontres d'information en marge des CC et des CoC et distribution du dépliant du PNIP - Publication de guide sur les opportunités d'investissement, les procédures de demandes et le système d'appui préconisé - Bulletin biannuel sur l'irrigation de proximité
Populations cibles et leurs organisations aux niveaux national, régional et local (CNOP, AOPP et ses représentations régionales et locales, etc)	- Opportunités d'investissement dans le domaine de l'IP - Procédure de formulation des demandes - Informations sur le système d'appui-conseil préconisé. - Bonnes pratiques de l'IP adaptées à la zone. - Opportunités de financement des investissements.	- Informations à travers les canaux de communication des organisations faitières des OP (AOPP et CNOP) - Activités d'information et de sensibilisation à travers les équipes d'animation des projets / programmes de promotion de l'agriculture en cours dans les localités (projets / programmes de l'état et des ONG) - Émissions radiophoniques et télévisuelles à travers les médias nationaux et locaux pour informer le large public

3.3.2 Proposition de méthodologie pour l'application des outils proposés

Outils	Groupe-cible	Objectifs	Méthodologie
<p>Ateliers de lancement du PNIP :</p> <p>* 1 atelier national (50 participants)</p> <p>* 9 ateliers régionaux (40 participants par région)</p>	<p><u>Niveau national</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Décideurs / cadres des cabinets des ministères concernés (MATCL, MA, MEA, MEE) et des Direction nationales (DNCT, DNAT DNA, DNGR, DNH, DNEF, DNACPN) et autres structures centrales des ministères concernés (IER, CPS/SDR) - Autorités des chambres consulaires au niveau national - Établissements de formation qui offrent des produits sur l'IP - Prestataires privés d'envergure nationale - Partenaires techniques et financiers au niveau national <p><u>Niveau régional</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs étatiques (Gouvernorat, DRGR, DRA, DRH, DREF, DRACPN, CRRA, SET) - Représentants des assemblées régionales - Présidents des organes d'orientation, de planification et de suivi des actions de développement au niveau régional - Représentants des chambres consulaires - Établissements de formation qui offrent des produits sur l'IP 	<p>Les cadres des structures centrales concernées par l'IP sont informés des objectifs, stratégies d'intervention, principes directeurs, champs d'application du PNIP</p> <p>Les cadres des structures régionales étatiques, des OSC et opérateurs privés régionaux sont informés des objectifs, stratégies d'intervention, principes directeurs, champs d'application du PNIP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion auprès des participants (à l'avance) d'un document de synthèse présentant le PNIP - Atelier d'un jour : présentation des éléments clés du PNIP, suivi de questions-réponses avec un accent particulier mis sur les rôles / implications des acteurs au niveau national - Couverture médiatique de l'atelier : reportage à la radio et à la télévision nationale des éléments clés diffusés au cours de l'atelier - Mise à disposition des participants de dépliants sur le PNIP à distribuer plus tard au sein des structures et organisations <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion auprès des participants (à l'avance) d'une synthèse présentant le PNIP - Atelier d'un jour : présentation des éléments clés du PNIP suivi de questions-réponses avec un accent particulier mis sur les rôles / implications des acteurs au niveau régional - Couverture médiatique de l'atelier : reportage aux radios régionales et à la télévision nationale des éléments clés diffusés au cours de l'atelier - Distribution du dépliant sur le PNIP en marge de l'atelier de lancement

Outils	Groupe-cible	Objectifs	Méthodologie
	<ul style="list-style-type: none"> - Représentants des OSC et opérateurs privés d'envergure régionale - Partenaires techniques et financiers au niveau régional 		
* Réunions d'information en marge des Conseils cercle et conseils communaux	<p><u>Niveau cercle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs étatiques (préfets et sous préfets, DRGR, DRA, DRH, DREF, DRACPN, CRRA, SET) - Établissements de formation qui offrent des produits sur l'IP - Représentants des conseils de cercles et des conseils communaux - Représentants des chambres consulaires - Représentants des OSC et opérateurs privés d'envergure régionale - ONG au niveau local (cercle et commune) 	Les cadres des structures locales étatiques, des OSC et opérateurs privés locaux sont informés des objectifs, stratégies d'intervention, principes directeurs, champs d'application du PNIP	<ul style="list-style-type: none"> - Émission radiophonique de présentation du PNIP (au plus 3 diffusions) avant l'atelier sur les radios locales - Atelier d'un jour : présentation des éléments clés du PNIP suivi de questions-réponses avec un accent particulier mis sur les rôles / implications des acteurs au niveau cercle - Couverture médiatique de l'atelier : reportage en langues locales sur les radios locales des éléments clés diffusés au cours de l'atelier - Distribution du dépliant sur le PNIP en marge de l'atelier de lancement
Dépliant sur le PNIP (20 000 exemplaires)	Large public à tous les niveaux : pays, région, cercle et commune	Le large public connaît les éléments suivants du PNIP : <ul style="list-style-type: none"> * Définition de l'IP * Objectifs du PNIP * Stratégie d'intervention du PNIP * Principaux produits du PNIP * Bénéficiaires directs du PNIP 	<ul style="list-style-type: none"> - Conception et impression d'un dépliant en français contenant des informations essentielles sur le PNIP Les photos et les textes proposés dans le dépliant sont attrayants et accessibles à une large proportion des acteurs (vocabulaire et photos simples)
Document synthétique présentant le PNIP	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs directs et indirects en amont et en aval de la production (agents d'approvisionnement en intrants, producteurs, 	Les acteurs impliqués dans la promotion de l'IP ont accès aux informations précises sur les aspects suivants :	<ul style="list-style-type: none"> - Conception et publication d'un document simple (avec des termes accessibles à un niveau moyen d'instruction = DEF et plus) en français - Distribution gratuite du document à tous les

Outils	Groupe-cible	Objectifs	Méthodologie
	transformateurs, commerçants, services techniques étatiques, organisations de la société civile, opérateurs privés, établissements de formation, élus des collectivités territoriales, etc)	<ul style="list-style-type: none"> * Les opportunités d'investissements * Les procédures et conseils pour la formulation des demandes * Le système d'appui-conseil préconisé 	niveaux (national, régional et local) <ul style="list-style-type: none"> - Distribution sur Internet sur les sites Web (DNA, DNGR, APCAM, AOPP, etc.)
Bulletin biannuel sur l'irrigation de proximité	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs directs et indirects en amont et en aval de la production (agents d'approvisionnement en intrants, producteurs productrices, transformateurs, commerçants, services techniques étatiques, organisations de la société civile, opérateurs privés, élus des collectivités territoriales, etc.) - Partenaires techniques et financiers. 	Les acteurs impliqués à la promotion de l'irrigation de proximité ont accès aux informations importantes pour la promotion de l'IP (avant, pendant et après la production).	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte régulière des informations de base pour la promotion de l'IP ; - Traitement des données (agrégation, interprétation) collectées en fonction des besoins des acteurs ; - Production du bulletin (2 fois par an) contenant les informations produites ainsi que les bonnes pratiques capitalisées.
Émissions radiophoniques et télévisuelles (débat) à travers les médias nationaux et locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Large public (notamment non alphabétisé) à tous les niveaux : pays, région, cercle et commune 	Les populations non alphabétisées actrices de la promotion de l'IP ont accès aux informations précises sur les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> * Les opportunités d'investissements * Les procédures et conseils pour la formulation des demandes * Le système d'appui-conseil préconisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Conception d'émissions radiophoniques et télévisuelles dans les principales langues locale (bamanan, peulh, sonraï, soninké, malinké, kassonké, dogon, tamashek, minianka, sénoufo, bwa, etc) sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Opportunités d'investissements (à spécifier par zone) - Procédures de formulation des demandes - Conseils pour la formulation des demandes - Système d'appui-conseil préconisé
Communication de masse à travers des supports	<ul style="list-style-type: none"> - Large public (notamment non alphabétisé) à tous les niveaux : 	Les populations non alphabétisées actrices de la	<ul style="list-style-type: none"> - Des pièces de théâtre et des sketches sont conçus sur la base de thèmes spécifiques

Outils	Groupe-cible	Objectifs	Méthodologie
actifs (théâtres et sketches) sur la promotion de l'IP et la gestion des investissements	pays, région, cercle et commune	promotion de l'IP sont sensibilisées pour la promotion de l'IP et la bonne gestion des investissements	proposés par la DNGR (participation à la promotion de l'IP et bonne gestion des investissements dans le cadre de la promotion de l'IP) - Les pièces et de théâtre et les sketches sont diffusés à travers la télévision nationale au cours des 3 premières années de mise en œuvre du PNIP
Activités d'information et de sensibilisation à travers les projets / programmes de promotion de l'agriculture en cours dans les localités (projets / programmes de l'État et des ONG)	- Populations rurales et organisations paysannes au niveau local	Les populations dans les villages et au sein des OP ont accès aux informations précises sur les aspects suivants : * Objectifs du PNIP * Stratégie d'intervention du PNIP * Opportunités d'investissements * Procédures et conseils pour la formulation des demandes * Système d'appui-conseil préconisé * Bonnes pratiques d'IP	- Préparation de messages clés par la cellule de communication de la DNGR - Mise à disposition des équipes d'animation des projets et programmes des messages à diffuser auprès des populations villageoises et des OP - Suivi de la transmission des messages par les équipes d'animation des projets / programmes au niveau du terrain

4. PLAN DE COMMUNICATION

4.1 Plan général

N°	Activités	Coût en CFA	Période de réalisation	Responsables	Observation
1.	Organiser 1 atelier de lancement du PNIP au niveau national d'un jour regroupant au maximum 75 personnes	2 100 000 Déplacement des participants + pauses café et déjeuner + modération + location salle + couverture médiatique	Immédiatement après l'adoption du PNIP et le démarrage de sa mise en œuvre (au cours du 1 ^{er} trimestre après l'adoption)	Direction Nationale du Génie Rural (cellule chargée de la communication) avec l'appui de consultants indépendants pour la facilitation	Un modèle de présentation (PowerPoint®) sera préparé par la cellule de communication de la DNGR et sera présenté par la suite à tous les niveaux La couverture médiatique sera réalisée par la télévision, la radio et la presse écrite
2.	Organiser 9 ateliers régionaux de lancement du PNIP d'au plus 75 participants chacun	23 900 000 Déplacement des participants + pauses café et déjeuner + modération + location salle + couverture médiatique + déplacement des modérateurs et des personnes ressources	Après le lancement du PNIP au niveau national (au cours du 1 ^{er} trimestre après l'adoption)	Direction Nationale du Génie Rural avec l'appui de consultants indépendants pour la facilitation. Les DRGR seront sollicitées pour l'organisation de ces ateliers	Présentation du modèle préparé au niveau national La couverture médiatique sera réalisée par la télévision, la radio et la presse écrite. Les ateliers seront réalisés simultanément et pourront être animés par des modérateurs externes
3.	Appuyer l'organisation de rencontres d'information en marge des conseils communaux et conseils de cercles	10 000 000 Appui financier forfaitaire pour l'organisation des rencontres en marge des conseils de cercles et des conseils communaux.	Après le lancement au niveau régional (au cours du 1 ^{er} trimestre après l'adoption)	Conseils de cercle et conseils communaux	Restitution des informations reçues lors des ateliers régionaux et autres sources d'information
4.	Concevoir, imprimer et diffuser un dépliant sur le PNIP	6 000 000 20 000 dépliantes qui seront distribués à tous les niveaux (30 000 F CFA par lot de 100 dépliantes)	Avant les ateliers de lancement (national, régionaux et locaux) pour le lancement En marge des ateliers de lancement pour la diffusion	Cellule de communication de la DNGR) avec l'appui de consultants spécialisés en communication	Ce coût prend en compte la conception du dépliant Le PNIP pourra s'inspirer du dépliant du PASSIP

N°	Activités	Coût en CFA	Période de réalisation	Responsables	Observation
5.	Réaliser et diffuser un bulletin biannuel sur l'irrigation de proximité	2 000 000 2 publications pour une année ⁵	Le n°0 du bulletin paraîtra à la fin du 2 ^{ème} semestre après les ateliers de lancement	Cellule de communication de la DNGR) avec la coresponsabilité de la CPS-SDR Diffusion par les organisations professionnelles agricoles (AOPP, CNOP)	Les informations publiées seront fournies par le système de suivi et de capitalisation du PNIP
6.	Publier des guides sur les opportunités d'investissement, les procédures de formulation des demandes, le système d'appui-conseil préconisé	8 700 000 200 documents par cercle et région soit 58 x 200 = 11 600 copies	Conception avant les ateliers de lancement et présenté à l'atelier Publication après les ateliers de lancement et disponibilité permanente du document dans les DRGR et les services locaux pour distribution	DNGR avec l'appui de consultants indépendants spécialistes en la matière DNGR au niveau national et DRGR aux niveaux régional et local	Les documents sont largement diffusés (gratuitement) et seront expliqués (au besoin) par les services techniques déconcentrés
7.	Former des agents des projets / programme de différentes coopérations pour la réalisation d'activités d'information et de sensibilisation	3 375 000 Former au moins 25 animateurs / chargés de projets / programmes par région (8 régions et le district de Bamako) soit 225 agents	Au cours de la 2 ^{ème} année de mise en œuvre (après les mises au point faites à l'issue d'une première année d'expérience)	Cellule de communication de la DRGR) avec l'appui de consultants indépendants (recrutés pour la circonstance)	Les agents formés proviendront de projets / programmes intervenant dans le secteur de l'irrigation de proximité Ces formations seront offertes par la DNGR dans le cadre du PNIP Elles pourront être également offertes à des projets / programmes demandeurs
8.	Émissions radiophoniques et télévisuelles à travers des médias nationaux et locaux	5 400 000 5 émissions diffusées 4 fois chacune dans toutes les régions et le district de	Intensément après les ateliers de lancement et ensuite de manière plus	DRGR avec l'appui des cellules de communication des	Les émissions seront réalisées sur 2 ans De préférence les émissions

⁵ Ce coût représente une publication biannuelle (2 numéros soit 1 million par numéro)=

N°	Activités	Coût en CFA	Période de réalisation	Responsables	Observation
		Bamako	espacée pendant 2 ans	ministères du secteur du développement rural	seront interactives (permette aux auditeurs de poser des questions)
9.	Communication de masse à travers des supports actifs (théâtres et sketches) sur la promotion de l'IP et la gestion des investissements	15 000 000 1 pièce de théâtre qui englobe les 2 thèmes (elle sera présentée dans chacune des régions et filmée pour une diffusion plus prolongée pendant au moins 3 ans avec 4 diffusions par an) 2 sketches (1 de sensibilisation pour la promotion de l'IP et 1 de sensibilisation pour la bonne gestion des investissements – Ils seront diffusés au moins 1 fois par trimestre pendant 3 ans)	À partir de la 2 ^{ème} année de mise en œuvre du PNIP et durant 3 ans	DRGR avec l'appui des cellules de communication des ministères du secteur du développement rural	Des contrats seront signés avec des troupes spécialisées Les messages à passer proviendront de la cellule de communication de la DNGR ()
10.	Création et animation d'un site Web pour le PNIP	6 500 000 Ce coût va dépendre de la commande faite auprès de l'entreprise qui sera chargée de la création du site	Avant la réalisation des ateliers de lancement	DNGR avec l'appui de spécialistes pour la création de site WEB	Le site sera animé par la cellule qui aura la charge du suivi-évaluation du PNIP

Le plan de communication est estimé à un coût total de **quatre vingt millions deux cent soixante quinze mille francs (80 275 000) F CFA.**

4.2 Mode de financement

Le volet communication est partie intégrante du PNIP⁶. Pour cette raison, elle suit le schéma proposé pour le financement du programme. Les activités de communication pourront être financées à partir du budget national ou à partir de financements sollicités auprès des PTF qui sont parties prenantes de la mise en œuvre du PNIP. Les modalités de financement préconisées sont entre autres :

- l'appui budgétaire sectoriel : les ressources financières seront mobilisées à travers le système de financement de l'État (le trésor public);
- l'appui projet/programme ou fonds commun respectant les procédures de l'État selon l'instruction du ministère de l'économie et des finances.

4.3 Plan prioritaire

L'atelier tenu les 5 et 6 mars 2012 sur la mise en œuvre du plan prioritaire de la stratégie a demandé la prise en compte de ses recommandations dans la version finale de la stratégie de communication du PNIP déposée par le consultant.

⁶ Ministère de l'Agriculture – Plan National d'Irrigation de Proximité (PNIP) – Décembre 2010 – Pages 25 et 26

La présente version corrigée prend en compte les dites recommandations et celles de la note d'analyse de juin 2012 qui a fait des propositions par rapport aux activités et sous activités du plan de communication qui peuvent être mis en œuvre dans le contexte de la suspension partielle des activités du PASSIP suite à la situation politique du pays. Le plan prioritaire ainsi obtenu ci – dessous définit et classe par ordre de priorité 26 activités et sous activités de communications en conformité avec les activités du plan général de communication.

Nr	Activités	Indicateurs	Période d'exécution	Ressources	Responsable
1	Préparer les intrants à présenter lors de la rencontre PASSIP/DNGR-DNA pour l'approfondissement de la connaissance des agents sur le PNIP	des présentations power point du PNIP, du manuel de S&E du PNIP, du manuel de capitalisation et cellule SIG	3 ^{ème} trimestre 2012	Cadres du PASSIP	PASSIP
2	Réunion de concertation entre le PASSIP et les partenaires techniques et financiers intéressés par l'irrigation de proximité	Compte rendu de la réunion	3 ^{ème} trimestre 2012	Cadres du PASSIP	PASSIP
3	Rencontre PASSIP/agents DNGR-DNA pour l'approfondissement de leur connaissance sur le PNIP	Rapport mini atelier	3 ^{ème} trimestre 2012	Cadres PASSIP/DNGR	DNGR
4	Préparer les intrants à présenter lors des ateliers de lancement du PNIP.	1 présentation PowerPoint® qui visualise (i) la définition de l'IP (ii), les objectifs du PNIP, (iii) les principes directeurs du PNIP, (iv) la stratégie d'intervention du PNIP et (v) la description du programme.	1 ^{er} trimestre 2012	Cadre de la DNGR appuyé par 1 consultant pris en charge par un PTF	DNGR
5	Concevoir un dépliant sur le PNIP	1 dépliant fournissant des informations générales sur le PNIP (objectifs, stratégies d'intervention, produits du PNIP, bénéficiaires)	1 ^{er} trimestre 2012	Cellule de communication de la DNGR appuyée par 1 consultant pris en charge par un PTF	DNGR

Nr	Activités	Indicateurs	Période d'exécution	Ressources	Responsable
6	Imprimer les dépliants pour le PNIP	20 000 dépliants	1 ^{er} trimestre 2012	Subvention demandé auprès d'un PTF.	DNGR
7	Organiser l'atelier de lancement du PNIP au niveau national	1 rapport faisant le point des débats et recommandations de l'atelier	4 ^{ème} trimestre 2012	Subvention demandé auprès d'un PTF.	DNGR
8	Organiser au moins 3 ateliers régionaux de lancement du PNIP (Kayes, Ségou, Mopti)	3 rapports faisant le point des débats et recommandations des trois ateliers	4 ^{ème} trimestre 2012	Subvention demandé auprès d'un PTF.	DNGR
9	Élaborer des critères de choix des aménagements prioritaires à prendre en compte lors l'approbation des BPOR par les CROCSAD	Une grille d'appréciation de la demande AHA avec un système de notation permettant aux membres des CROCSAD de classer par ordre de priorité les demandes reçues	4 ^{ème} trimestre 2012	Un cadre DNGR + un cadre PASSIP	DNGR
10	Élaborer un guide sur les opportunités d'investissement, les procédures de formulation des demandes, le système d'appui-conseil préconisé.	1 document écrit contenant des informations précises sur les opportunités d'investissement par région (et par cercle si possible)	4 ^{ème} trimestre 2012	1 consultant pris en charge par un PTF	DNGR
11	Former des agents des DRG, SLGR SA et des projets d'IP sur les activités d'information et de formulation de la demande.	Rapport de l'atelier de formation	1 ^{er} trimestre 2013	1 consultant	DNGR
12	Organiser une formation des membres des CROCSAD pour leur permettre de jouer leur rôle (maîtrise des critères de priorisation des demandes AHA etc.)	Rapport de l'atelier de formation	1 ^{er} trimestre 2013	1 consultant	DNGR
13	Informers les conseils communaux et conseils de cercles sur le PNIP pendant leurs sessions	Compte rendu des sessions et rapports d'activités des SA et SLGR	4 ^{ème} trimestre 2012	Cadres SLGR, SA et SSA	SLGR et SA

Nr	Activités	Indicateurs	Période d'exécution	Ressources	Responsable
14	Caractériser les différentes cibles (différents acteurs ciblés) des activités de communications afin de mieux adapter les outils et les messages à communiquer à la cible	Fiche détaillée avec les catégories et sous catégories d'acteurs, leurs rôles et les outils adaptés à chaque sous catégories si possible	4 ^{ème} trimestre 2012	Cadres PASSIP	PASSIP/DNGR
15	Produire tous les supports nécessaires (intrants, dossier de presse, poster traduction en fonction des caractéristiques des groupes cibles <ul style="list-style-type: none"> - écrire des articles de presse pour donner l'actualité sur l'IP ; - réaliser des posters sur l'IP ; - traduire en langue nationale 	1 article de presse à paraître dans les journaux les plus lus en français et en langues locales au moins 10 parutions par semestre	Première parution 4 ^{ème} trimestre 2012	Cadre de la cellule de communication de la DNGR + 1 consultant spécialisé	DNGR
16	Préparer des outils (théâtres et sketches) pour une communication de masse sur la promotion de l'IP et la gestion des investissements : <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer les thèmes - Identifier et recruter les troupes théâtrales ; - Réaliser les scènes de théâtres et les sketches ; - Réaliser les enregistrements. 	1 pièce de théâtre préparée sur la promotion de l'IP comme moyen de réduction de la pauvreté et la gestion des investissements fait dans le cadre de la promotion de l'IP. 2 sketches dont 1 sur la promotion de l'IP comme moyen de réduction de la pauvreté et 1 sur la gestion des investissements. Enregistrement audiovisuels des théâtres et sketches réalisés.	2 ^{ème} trimestre 2012 ?	Cadre de la cellule de communication de la DNGR + 1 consultant spécialisé	DNGR
17	Renforcer les capacités institutionnelles de la DNGR et ses démembrements pour faire face à la mise en œuvre de la stratégie de communication	2 cadres de la cellule de communication de la DNGR ont reçu une formation spécifique leur permettant de gérer la mise	4 ^{ème} trimestre 2012	Un consultant	DNGR

Nr	Activités	Indicateurs	Période d'exécution	Ressources	Responsable
		en œuvre de la SC			
18	Contractualiser un opérateur pour la création du site web du PNIP	1 contrat avec opérateur malien pour la création du site web du PNIP. Des animateurs du site Web de la DNGR formés par l'opérateur contracté.	1 ^{er} trimestre 2013	Opérateur malien pour la création de site Web	DNGR
19	Réaliser et diffuser un bulletin biannuel sur l'IP (aussi en langue locale)	1000 bulletins édités et distribués	1 ^{ère} édition 4 ^{ème} trimestre 2012	Cadre de la cellule de communication de la DNGR + 1 consultant spécialisé	DNGR
20	Organiser un séminaire sur la problématique de l'IP/PNIP avec la presse	Un débat télévisé sur les conclusions de l'atelier Et des débats radio (radio nationale et principales radio rurales des zones de concentration de l'IP en langues locales articles de presse privée et publique	1 ^{er} trimestre 2013	Cadre de la cellule de communication de la DNGR	DNGR
21	Faire Participer les agents DNGR/DNA à des séminaires nationaux et internationaux sur l'IP (selon les opportunités)	Au moins deux agents DNGR/DNA participent à un séminaire international par an et au moins quatre à chaque séminaire national	Début des participations 1 ^{er} trimestre 2013	Division chargée de la formation à la DNGR	DNGR
22	Réaliser des émissions radio et TV pour informer les groupes cibles sur les procédures de formulation de demande d'AHA dans le cadre du PNIP	Un documentaire de 5mn sur les procédures de formulation de demande AHA sous la forme de l'émission « infos plus » de l'ORTM est diffusé pendant 1mois chaque année pendant les	Début 1 ^{er} trimestre 2013	cellule de la communication et de la documentation de la DNGR	DNGR

Nr	Activités	Indicateurs	Période d'exécution	Ressources	Responsable
		3 premières années de mise en œuvre du PNIP			
23	Effectuer une communication de masse à travers des supports actifs (théâtres et sketches) sur la promotion de l'IP - Planification des AHA	Un sketch sur la promotion de l'IP est diffusé (10 diffusions) à la télévision et à la radio nationale et aux principales radios locales pendant un mois en début de chaque campagne	1 ^{er} trimestre 2013	cellule de la communication et de la documentation de la DNGR	DNGR
24	Organiser des réunions trimestrielles de concertation PASSIP/DNGR-DNA sur la mise en œuvre du PNIP et de la stratégie de communication	Une réunion de concertation DNGR/DNA	Première réunion 1 ^{er} trimestre 2013	cellule de la communication et de la documentation de la DNGR	DNGR
25	Organiser un atelier bilan programmation des activités de la SC à la fin de chaque année pour adapter les messages sur la base des résultats du suivi.	Un rapport d'atelier bilan programmation en début de chaque année	Première réunion 1 ^{er} trimestre 2013	cellule de la communication et de la documentation de la DNGR	DNGR
26	Développer le sponsoring des activités de communication sur l'IP par les acteurs privés évoluant dans le sous – secteur de l'IP	Les émissions télé et radio sur fonds d'images publicitaires d'entreprises privées du sous secteur de l'IP	Début 1 ^{er} trimestre 2013	cellule de la communication et de la documentation de la DNGR	DNGR

5. PROPOSITION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA DNGR

Le renforcement des capacités consistera à développer l'aptitude et les compétences de l'équipe chargée de conduire la stratégie de communication (cellule de communication de la DNGR) pour la mise en œuvre du plan de communication.

Ce renforcement des capacités prendra en compte (i) la formation des cadres de la DNGR, (ii) l'appui institutionnel et (iii) le financement de la structure responsable de la mise en œuvre de la stratégie de communication pour la concrétisation du plan de communication. Il ne devra pas se limiter aux seuls responsables de la communication de la DNGR.

Il faut organiser un atelier de formation à l'intention des responsables clés du ministère de l'agriculture (conseillers techniques du ministère, directeurs nationaux, responsables des projets/programmes, responsables du suivi des stratégies nationales etc.) dans le but de les sensibiliser sur la finalité et la pertinence d'une stratégie de communication pour l'atteinte des objectifs d'une action de développement (plus spécifiquement du Programme National d'Irrigation de proximité). Le choix de ces responsables pour cet atelier de formation est stratégique puisque leur contribution est capitale dans le développement rural.

6. CONCLUSION

La supposition sous-jacente à cette stratégie est que le Programme National d'Irrigation de Proximité demeure une priorité de développement du gouvernement malien. Le succès de la stratégie dépend également de la disponibilité de prestataires de services compétents (au plan national). Sur la base de cette réalité, les gestionnaires de la stratégie de communication doivent coordonner leurs activités étroitement avec leurs homologues prestataires.

La communication en matière de plaidoyer sera d'importance capitale pour s'assurer que tous les décideurs à différents niveaux (national et régional) sont engagés dans la mise en œuvre du PNIP.

ANNEXE :

Termes de référence

Contexte

En 2008, le Programme d'Appui au Sous-secteur de l'Irrigation de Proximité (PASSIP) avait commandité une étude en vue d'élaborer sa stratégie de communication. Son objectif était de disposer d'un plan de communication opérationnel, adapté au contexte du Mali, de sorte que tous les partenaires potentiels et les acteurs au développement soient informés et s'engagent dans le processus d'élaboration du « Programme National de l'Irrigation de Proximité (PNIP) ». À ce jour, le document du PNIP a été validé en atelier national et a été remis officiellement, en février 2011, au ministère de l'agriculture.

Ainsi, il est question, maintenant, de s'appuyer sur le document stratégique de communication du PASSIP pour élaborer celui du PNIP.

Objectif

L'objectif de l'étude est l'élaboration d'une stratégie de communication du PNIP pour déclencher le processus de planification des futures interventions dans l'IP, stimulé par des demandes motivées à la base comme prévu dans la stratégie d'intervention du PNIP.

Mandat du consultant

Il s'agit de :

- développer la stratégie de communication du PNIP sur la base de la stratégie de communication du PASSIP (en prenant compte de toutes les interventions du PNIP nécessitant une activité de communication telle que prévue dans son cadre logique) ;
 - * refocaliser le contexte de la stratégie de communication sur les futures interventions du PNIP ;
 - * actualiser la proposition de typologie des groupes cibles à atteindre par cette stratégie de communication (pour cette actualisation, se référer au sous-chapitre consacré aux groupes cibles du document PNIP) ;
 - * préciser les rôles de chaque acteur dans la mise en œuvre efficiente de la stratégie de communication spécifique à chaque groupe cible ;
- évaluer le coût de la mise en œuvre de la stratégie de communication pour chaque groupe cible ;
- élaborer un plan de communication prioritaire à mettre en œuvre sur la période 2011-2012.

Résultat attendu

Un rapport contenant la stratégie de communication validé avec un plan de communication du PNIP chiffré.

Profil du consultant

Le consultant doit avoir une bonne expérience en communication.

Durée de la consultation

Ce travail de développement de la stratégie de communication du PNIP se fera courant juin 2011, en 12 H/J.